

Suite à l'allocution du Président de la république, une audience a eu lieu le 1er avril avec la DRFIP pour l'application pratique des mesures au sein de notre direction.

Pour les agents ayant des enfants de moins de 16 ans, mise en place du télétravail à partir du mardi 07 avril 2021 et ASA Covid garde d'enfants pour les agents dont les missions ne peuvent être exercées en télétravail.

Nous avons fait remarquer que le télétravail avec des enfants était très difficile voir impossible dans certains cas puisque la scolarisation aura lieu à distance.

Nous avons insisté pour qu'un message clair soit envoyé aux chefs de services indiquant que le télétravail dans ces circonstances particulières pourra être effectué en "mode dégradé": les agents en télétravail pourront être "moins productifs" compte tenu de ces circonstances.

La direction nous a répondu que ce sera fait, nous resterons vigilants sur l'attitude des chefs de services à ne pas mettre de pression sur les missions effectuées.

Compte tenu de la modification des vacances scolaires, nous avons demandé à ce que les agents puissent annuler, modifier ou reporter les congés prévisionnels qu'ils avaient fixés. La direction a donné son accord pour le retrait des jours de congés prévus.

**Si vous rencontrez des problèmes ou si vous êtes dans une situation particulière, n'hésitez pas à nous faire remonter les difficultés survenues.**

Une réunion aura lieu aujourd'hui entre la DGFIP et les Organisations Syndicales qui déclinera officiellement le cadre de ces nouvelles mesures. Les RH étant dans l'attente de ces mesures, la publication sur Ulysse ne paraîtra peut être que la semaine prochaine.

Concernant le télétravail, il reste encore 281 demandes d'agent en attente d'équipement. Les PC sont disponibles, la DISI fournit les portables au fil de l'eau en fonction de la date de la demande.

Depuis le 17 décembre 2020, 174 agents ont été déclarés positifs à la COVID 19 et dont 8 dans les 5 derniers jours.

**Colonne de droite publique:** [En direct des sections](#)

**Public:** [CR Divers](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---